

**“Pour nos conditions de travail, non à l’austérité,  
oui à un service public de qualité, votez CGT”**



Le choix de la CGT est celui d'une Ecole publique, gratuite et laïque dont l'objectif premier est la réussite de toutes et tous, en matière d'éducation, de qualification et d'émancipation.

La CGT est engagée dans les luttes avec tous les personnels :

**L'Education est notre priorité.**



**Contre l'austérité,  
des réponses...**

Revendiquer avec la **CGT Educ'action**, c'est lutter pour :

**La création d'emplois statutaires** pour toutes les catégories de personnels.

**Des moyens pour l'Education prioritaire.**

**L'amélioration de nos conditions de travail** (réduction du temps de travail, respect de nos missions, prise en compte de la santé au travail).

**Une revalorisation du traitement pour toutes et tous** (rattrapage immédiat à hauteur de 400 € par mois, soit 90 points d'indice, pas d'augmentation individuelle au mérite, pas de rémunération nette inférieure à 1800 euros).

**Une retraite à 60 ans maximum ou avec 37,5 annuités**, sans décote et 75 % du meilleur traitement.

**L'égalité femmes/hommes** dans l'emploi, la carrière, la formation continue, la santé, la vie personnelle, la retraite.

**Du 27 novembre au 4 décembre 2014**

**Elections professionnelles**

**Personnels de l'Education nationale**

**“Pour une école maternelle et élémentaire émancipatrice répondant aux besoins de tous les élèves et garantissant les conditions de travail des personnels”**

### **La CGT Educ'action revendique**

L'abrogation de la réforme actuelle des rythmes scolaires (décrets Peillon/Hamon).

Une autre réforme des rythmes scolaires avec la déconnexion du temps des enfants-élèves de celui des enseignant-e-s, accompagnée d'une réduction du temps de service avec élèves à 18 h et 6 h pour les tâches périphériques.

L'abrogation du socle commun pour en finir avec l'école de l'employabilité.

Une Ecole qui garantisse l'égalité de toutes et tous sur l'ensemble du territoire.

Le rétablissement des réseaux d'aide aux élèves en difficulté (RASED).

La suppression du fichage des enfants.



**“Pour un collège unique permettant la réussite de tous les élèves”**

### **La CGT Educ'action revendique**

L'abandon du socle commun et du livret de compétences.

La construction collective d'une culture commune plurielle.

Un maximum de 20 élèves par classe.

La mise en place de dispositifs souples mais soutenus, de type RASED, parallèles à la classe, permettant de pallier les difficultés des élèves.

**“Pour un enseignement adapté répondant aux besoins de chaque élève”**

### **La CGT Educ'action revendique**

Le développement et le renforcement des SEGPA, EREA, ULIS, IME, ITEP, CLIS.

La prise en compte de leurs spécificités pour les élèves et les personnels avec un droit à une formation correspondant aux besoins éducatifs particuliers.

**“Pour une Education prioritaire donnant plus à celles et ceux qui ont moins”**

### **La CGT Educ'action revendique**

Une diminution des effectifs et des maxima fixés nationalement à 15 élèves par classe.

Des critères objectifs et transparents pour définir les écoles, collèges et lycées, relevant de l'éducation prioritaire.

**RESF : "Elles/ils vivent ici, elles/ils bossent ici, elles/ils restent ici"**

Le RESF est né en 2004 : dix ans déjà ! Cofondateurs-trices de ce réseau, les militant-e-s CGT se battent pour la régularisation des jeunes et des familles dépourvus de papiers. La CGT milite aussi avec les travailleurs-ses sans papiers. Ce combat garde toute son actualité : la loi doit changer et régulariser !

## “Pour l'égalité des trois voies du lycée”

### La CGTEduc'action revendique

Une orientation maîtrisée par les élèves, leur permettant de choisir une des trois voies du lycée.  
Le développement des passerelles entre séries et entre filières.  
Le développement de l'accès aux études supérieures pour toutes et tous.  
Des seuils de dédoublements définis nationalement dans toutes les disciplines pour une pédagogie de la réussite.

### Voie Générale et Technologique

Le rééquilibrage des séries avec  
« tronc commun » pour mettre fin à la hiérarchie.  
Aucune concurrence entre les établissements.  
La remise à plat de la réforme Chatel.  
La remise à plat complète de la réforme de la voie technologique (STMG, STL et STI2D) avec maintien de tous les postes dans le respect des qualifications et des disciplines des personnels.

### Voie Professionnelle

L'abandon du CCF.  
La remise à plat de la réforme du Bac pro 3 ans.  
Le retour à des grilles horaires hebdomadaires avec les dédoublements nécessaires.  
La réduction des PFMP au bénéfice des heures d'enseignement.  
La formation professionnelle initiale sous statut scolaire doit rester au sein de l'Education nationale, la "régionalisation" est un danger.  
L'apprentissage n'est en aucun cas une voie privilégiée et ne doit pas être en concurrence avec la formation sous statut scolaire.



## “Des personnels mieux formés pour des élèves bien formés”

### La CGTEduc'action revendique

Une formation initiale et continue de qualité en présentiel pour tous les personnels et l'abandon du dispositif M@gistère.  
Une formation continue égale à 10 % du temps de travail.  
Pour les personnels enseignants et d'éducation un recrutement niveau L3, suivi de 2 années payées comme fonctionnaire stagiaire et validées par un M2. C'est une revendication de justice sociale et efficace pour lutter contre la crise du recrutement.

## “Pour l'amélioration de nos conditions de travail et de la prise en compte de la santé au travail”

### La CGTEduc'action revendique

La réduction du temps de travail pour tous les personnels.  
Des CHSCT dans tous les établissements.  
La prise en compte des risques psychosociaux.  
L'arrêt de la pression hiérarchique et du harcèlement.  
L'accès réel à la médecine de prévention.  
L'accès et le maintien dans l'emploi de tous les personnels en situation de handicap avec l'aménagement de postes nécessaires.

# La CGT Educ'action avec tous Les personnels

La CGT Educ'action défend le travail collectif d'une communauté éducative qui permette l'épanouissement de toutes et tous avec :

**Des administratifs-ves** dont les emplois actuellement sous-valorisés doivent être requalifiés avec l'intégration des primes dans le salaire, la suppression de l'évaluation professionnelle, la fin de la pression hiérarchique.

**Des personnels de laboratoire**, avec la création d'une filière laboratoire au sein de l'Education nationale, la création des postes nécessaires dans tous les établissements : collège, lycée général, technologique et professionnel et le reclassement immédiat des ATRF 1<sup>ère</sup> classe en ATRF principal 2<sup>ème</sup> classe.

**Des infirmier-e-s**, dont les missions doivent être maintenues au sein de l'Education nationale avec un service infirmier encadré par des cadres de santé, ni sous les ordres des médecins, ni sous les ordres des chefs d'établissement. Quel que soit le versant de la fonction publique, elles/ils doivent bénéficier d'une même carrière, d'un corps à deux grades dans la catégorie A type.

**Des assistant-e-s de service social (AS) et conseillers-ères techniques (CT)** en faveur des élèves, étudiant-e-s et personnels, dont les catégories correspondent à leur niveau d'études et de compétences (A sur la grille type pour les AS et la catégorie A+ pour les CT), avec la création de postes dans les trois services (élèves, étudiant-e-s, personnels) pour répondre à l'ensemble des demandes et l'implantation d'un service social dans le premier degré.

**Des équipes de vie scolaire** (stables et non soumises à la précarité) avec **des CPE** considéré-e-s comme des membres à part entière de l'équipe pédagogique et comme des animateurs-trices de la vie scolaire sans rapport hiérarchique avec les personnels y travaillant et **des assistant-e-s d'éducation** recruté-e-s au niveau académique afin d'éviter les gestions locales (sources d'inégalités).

**Des AESH** (ex AVS/EVS) dont le métier doit être de niveau IV (Bac pro) avec un statut de fonctionnaire pour une meilleure prise en charge des élèves en situation de handicap.

**Des COP** dans un service public national d'orientation au sein de l'Education nationale.

**Des intervenant-e-s en formation continue pour adultes** (GRETA) dont les métiers sont reconnus au sein de l'Education nationale.

**Des enseignant-e-s, dont les professeur-e-s documentalistes** (avec un corps d'inspection spécifique), avec la garantie d'une liberté pédagogique reconnue et la concertation incluse dans le temps de service.



## “Titularisation pour tou-te-s”

### La CGT Educ'action revendique

Un réel plan de titularisation sans condition de concours ni de nationalité des précaires.  
La loi Sauvadet n'est pas le « plan de titularisation » tant attendu.